Fait à Longueuil, le 30 octobre 2026

Objet : Contribution écrite pour la démarche participative : Carte Accès Longueuil

Contexte

Notre organisme a participé dès le début aux rencontres concernant la présentation liée à la nouvelle politique de reconnaissance des organismes communautaires de Longueuil, dès 2023. Dès ce moment-là, nous avions mis en avant les enjeux qui nous auraient touchés, ainsi que la majorité des OSBL.

Loisirs du Vieux-Longueuil est un organisme communautaire reconnu par la Ville de Longueuil depuis 29 ans. En 2026, nous avons 215 activités pour les familles de 0 à 99 ans. Nous avons diverses activités variées pour tous les âges et tous les gouts et tentons de répondre aux besoins grandissants sur le territoire de Longueuil.

Nous bénéficions d'une entente couvrant la période de 2024 à 2026 et, à ce titre, recevons une subvention. Il est important de souligner que notre organisme gère un budget annuel d'environ 600 000 $ au cours des trois dernières années. Dans ce contexte, le soutien financier accordé par la Ville représente 5 462 $ en 2024, 5 626 $ en 2025 et 5 795 $ en 2026, ce qui représente moins de 1 % de notre budget annuel. Bien que nous soyons reconnaissants de ce soutien, il demeure relativement modeste au regard de l'ampleur de nos activités, du nombre de participant.e.s que nous accueillons et des responsabilités administratives qui nous incombent déjà. Il nous apparaît donc essentiel de souligner le déséquilibre entre les ressources financières mises à notre disposition et les nouvelles exigences administratives qui nous sont imposées.

Premier enjeu : L'accessibilité

L'accessibilité d'un organisme communautaire se veut ouverte à tous et à toutes, sans condition. Il s'agit de l'essence même d'un organisme communautaire. Ainsi, limiter l'accès à certaines personnes pose question. Nous employons le terme « limiter » ici, car proposer un tarif de 100 $ par année est élevé lorsque la majorité de nos activités coûtent moins de 100 $ pour 12 semaines.

En 2025, 88 % de nos participant.e.s provenaient de Longueuil. Le 12 % restant provenait majoritairement des villes de Boucherville, Saint-Bruno-de-Montarville, Brossard et Saint-Lambert, avec lesquelles Longueuil partage certains services, notamment dans le cadre de l’Agglomération. La proportion de non-résident.e.s demeure donc modeste, mais leur

apport est significatif pour le développement de notre organisme. En choisissant nos activités, ces personnes contribuent à leur rayonnement et participent à leur pérennité. Certaines fréquentent d'ailleurs notre organisme depuis plus de 10 ans et ont joué un rôle important dans sa croissance. De plus, leur présence profite également à la Ville, puisqu'elles consomment sur le territoire et contribuent à son dynamisme économique.

Il est également important de souligner que, pour certaines activités, l'inscription d'une ou deux personnes provenant de l'extérieur de Longueuil peut faire toute la différence entre le démarrage d'un cours et son annulation, faute d'avoir atteint le nombre minimal de participant.e.s requis. Ces inscriptions profitent donc directement aux résidents.e.s de Longueuil, puisqu'elles permettent de maintenir une offre d'activités qui, autrement, pourrait disparaître.

Nous sommes une porte d'accès sur le territoire pour différents publics : les personnes nouvellement arrivées qui recherchent des activités de loisirs abordables pour leurs enfants, les personnes retraitées qui souhaitent socialiser et sortir de chez elles, les nouvelles mamans désirant participer à des activités avec leur bébé, ou encore les personnes n'ayant pas les moyens de payer une activité. Nous permettons notamment le paiement en plusieurs versements afin de garantir l'accessibilité à tous et à toutes.

Au-delà de l'aspect financier, il ne faut pas perdre de vue le rôle essentiel des loisirs dans le maintien de la santé physique et mentale, la lutte contre l'isolement et le renforcement du tissu social. Nos activités permettent aux gens de bouger, de socialiser et de créer des liens, peu importe leur lieu de résidence. Chaque obstacle supplémentaire à la participation risque de priver certaines personnes de ces bienfaits et va à l'encontre de notre mission d'accessibilité.

Deuxième enjeu : la charge administrative

La demande d'inclure la carte Accès Longueuil dans notre système représente une charge administrative importante. L'intégration de la carte Accès Longueuil à notre processus d'inscription soulève des enjeux majeurs, tant sur le plan technique qu'administratif. Cette nouvelle exigence doit tenir compte de la réalité des organismes et du volume d'inscriptions qu'ils doivent gérer.

Comme plusieurs autres organismes au Québec, nous utilisons l'application Amilia pour effectuer nos inscriptions. Nous enregistrons environ 2 500 personnes, par session; nous ne pouvons donc pas réaliser ce processus uniquement en présentiel. Celui-ci doit se faire en ligne, comme c'est déjà le cas pour la majorité des inscriptions.

Toutefois, une partie de notre clientèle privilégie encore les inscriptions en présentiel. Lors de la première journée d'inscription, environ 300 personnes se présentent à nos bureaux, ce qui représente déjà près de 1 h 30 d'attente. Si nous devons ajouter l’enregistrement

et la vérification des cartes Accès Longueuil, cela allongera considérablement les délais et affectera la qualité de notre service.

Lors de l'implantation de la mesure, le 1er avril 2025, notre équipe, composée de deux employées et d'une stagiaire, nous avons passé plusieurs semaines à réfléchir à la façon d'intégrer cette option, à contacter Amilia et à tenter de trouver des solutions. Malgré ces démarches, le système a connu des failles et n'était pas totalement opérationnel.

Nous avons également reçu un grand nombre d'appels afin d'accompagner davantage les participant.e.s. Tout le temps consacré aux aspects techniques liés à la carte Accès Longueuil a donc eu un impact considérable sur la capacité de notre équipe à accomplir ses tâches quotidiennes.

À cela s'ajoute le fait que certains organismes ne disposent pas de système informatique et fonctionnent principalement grâce au bénévolat.

Troisième enjeu : le bénévolat

D'après les conditions demandées, une personne bénévole devra se procurer la carte Accès Longueuil. Or, vous savez que le bénévolat se fait de plus en plus rare de nos jours, et l'ajout de cette démarche pourrait constituer un frein.

Dans le cadre de nos activités, plusieurs formes de bénévolat pourraient être touchées par ce changement :

- Nos bénévoles coordonnateurs sportifs : il s'agit de personnes qui animent les activités sportives destinées aux adultes, soit 13 activités par semaine. Nous avons majoritairement des bénévoles résidant à Longueuil. Toutefois, il arrive que certains soient remplacés par des personnes provenant de l'extérieur du territoire.
- Nos bénévoles qui accompagnent les professeur.e.s de danse, notamment en danse country et en danse en ligne. Dans ces groupes, qui comptent environ 25 à 30 participant.e.s, une ou deux personnes assistent le professeur afin de mieux accompagner les participant.e.s dans l'apprentissage des pas.
- Les bénévoles du café discussions en français, permettant à un apprenant d’améliorer son français et de mieux s’intégrer à la communauté longueuilloise.

Ainsi, la contribution annuelle des bénévoles provenant de l'extérieur de Longueuil peut représenter jusqu'à 150 heures par personne. Nous comptons actuellement environ cinq personnes concernées par cette situation.

Au-delà du bénévolat, il est important de se demander pourquoi des personnes provenant de l'extérieur choisissent de venir à Longueuil. Cette question est importante puisque nous sommes conscients que certain.e.s résident.e.s sont favorables à la mise en place de la

carte Accès Longueuil. Toutefois, il est essentiel de rappeler les raisons pour lesquelles les personnes non-résidentes choisissent Loisirs du Vieux-Longueuil :

Les personnes viennent :

- Retrouver un.e ami.e. Par exemple, une dame de Boucherville participe au cours de yoga-pilates du vendredi après-midi depuis 10 ans afin de partager ce moment avec son amie.
- Jouer au badminton après le travail. Une personne résidant à Montréal participe à nos activités parce qu'elle ne trouve pas d'offre correspondant à son horaire à proximité de son domicile.
- De jeunes parents nouvellement arrivés, habitant à Carignan, ont découvert notre activité de Zumbini 0-4 ans pour leur bébé.

Des exemples concrets, nous pourrions en citer encore beaucoup.

Ces personnes participent à nos activités dans différents lieux puisque nous offrons des activités dans 17 endroits différents, majoritairement réservés auprès de la Ville. Nous avons également deux locaux situés dans des centres commerciaux : Place Longueuil et Place Jacques-Cartier.

Les personnes qui viennent à Longueuil se déplacent ensuite dans la ville, y effectuent des achats et contribuent ainsi à l'économie locale.

Quatrième enjeu : le manque de compréhension de la mesure

Notre organisme est souvent associé à la Ville en raison de son nom. Nous avons donc dû expliquer et réexpliquer la situation, ainsi que produire des visuels afin de démontrer qu'il ne s'agissait pas d'une décision de notre part.

Certain.e.s participant.e.s nous ont écrit avec mécontentement en précisant qu'il n'était pas normal de maintenir nos tarifs actuels tout en ajoutant le coût d'une carte, et que cette mesure risquait de nous faire perdre des participant.e.s.

Malgré cette incompréhension, la question demeure pertinente : est-ce que les sommes perçues grâce à l'achat des cartes par les non-résident.e.s de la Ville de Longueuil seront redistribuées aux organismes sous forme de soutien financier ou de subventions?

La Ville souhaite s'inspirer de ce qui se fait ailleurs. Toutefois, il est important d'observer également ce qui fonctionne déjà. À Longueuil, la richesse du tissu communautaire est bien présente. Nous comptons davantage d'organismes que plusieurs villes voisines, proportionnellement à notre population.

Il s'agit ici de maintenir cette solidarité et cette reconnaissance du travail accompli par les équipes et les bénévoles du milieu communautaire.

Pour notre part, nous sommes chanceux de disposer d'un lieu pour nos bureaux et nos activités, ce qui n'est pas le cas de tous les OSBL. Néanmoins, nous tentons de maintenir du mieux que nous pouvons l'espace que nous louons, soit le Chalet Armand-Racicot. Pour ce faire, nous avons besoin du soutien de la Ville pour diverses réparations courantes. À ce jour, nous comptons cinq requêtes ouvertes ou fermées, mais dont les travaux n'ont toujours pas été réalisés.

La Ville devient de plus en plus exigeante en matière de réglementation, de tarification, de réservations et d'entretien, mais les responsabilités du partenariat doivent être partagées. Nous considérons que nous sommes dans une relation de partenariat qui ne peut fonctionner à sens unique.

Nous répondons à un besoin réel sur le territoire en offrant des activités de qualité à moindre coût afin de contribuer à des objectifs essentiels, tels que le maintien de saines habitudes de vie, la lutte contre l'isolement social et la création de liens dans la communauté.

Cinquième enjeu : La confidentialité des données

Lors de la présentation de cette mesure, il nous a été indiqué que les organismes devraient transmettre les données de leurs participant.e.s afin de permettre à la Ville de valider l'exactitude des informations fournies, notamment en vérifiant que le numéro de carte Accès Longueuil correspond bien au nom, au prénom et à l'adresse de la personne concernée.

Cette demande a soulevé plusieurs questions au sein de notre organisme. Soucieux de respecter nos obligations en matière de protection des renseignements personnels, notamment dans le cadre de la Loi 25, nous avons cherché à obtenir davantage d'informations sur les modalités de transmission et de traitement de ces données.

Un fichier Excel nous a alors été transmis, accompagné de quelques explications sommaires, afin de procéder à cet échange d'informations. Toutefois, à ce jour, aucune garantie claire quant à la confidentialité, à la sécurité et à l'utilisation des renseignements transmis ne nous a été présentée. Dans ces conditions, il nous apparaît difficile de procéder à un tel partage de données.

Par ailleurs, cette exigence représente une charge administrative supplémentaire importante pour notre organisme. Comme mentionné dans le deuxième enjeu, la gestion des inscriptions liées à la carte Accès Longueuil mobilise déjà un temps considérable pour

notre équipe. L'ajout de cette nouvelle étape viendrait davantage alourdir notre travail quotidien, au détriment de nos autres responsabilités et services à la population.

Conclusion

En conclusion, nous comprenons la volonté de la Ville de Longueuil de mieux encadrer l'accès à ses services et de répondre aux préoccupations de ses citoyen.ne.s. Toutefois, nous croyons que les impacts de la carte Accès Longueuil sur les organismes communautaires méritent d'être réévalués à la lumière des réalités du terrain.

Les organismes communautaires jouent un rôle essentiel dans la qualité de vie de la population. Ils contribuent quotidiennement à l'accessibilité des loisirs, à l'intégration des nouvelles personnes arrivantes, au maintien de saines habitudes de vie et à la lutte contre l'isolement social. Pour poursuivre cette mission, nous avons besoin de mesures qui facilitent la participation citoyenne plutôt que d'ajouter des obstacles administratifs, financiers ou organisationnels.

Nous souhaitons que les préoccupations soulevées dans ce document puissent alimenter une réflexion constructive et ouvrir la porte à un dialogue continu entre la Ville et les organismes communautaires. **Nous suggérons que la gestion de donner la priorité aux résident.e.s de Longueuil, se fasse à l'interne des organismes, comme mettre 10% supplémentaires sur nos tarifs pour les non-résident.e.s** (encore une fois, la possibilité devra être analysé). Nous devons trouver des solutions qui permettront de préserver l'accessibilité et la richesse du milieu communautaire de Longueuil, au bénéfice de l'ensemble de la collectivité.

Nous vous remercions de l'attention portée à ces enjeux et demeurons disponibles pour poursuivre les échanges et contribuer à l'identification de pistes de solution favorisant un véritable partenariat entre la Ville et les organismes communautaires.

Cordialement,

Sofia DRIS,
Directrice
Loisirs du Vieux-Longueuil